

FNSEA FNPF - Légumes de France - FNPHP - FNSACC¹

COMPETITIVITE ET COUT DU TRAVAIL : L'URGENCE

Le constat est unanime : le coût du travail en France pénalise considérablement la compétitivité des exploitations agricoles. Si des avancées ont été obtenues en 2011 pour les saisonniers agricoles, le coût du travail des salariés permanents a été quant à lui alourdi par l'annualisation de la réduction pour les bas salaires et par la réintégration des heures supplémentaires dans le calcul de cet allègement.

L'absence d'harmonisation sociale au sein de l'Union européenne fait supporter à nos entreprises agricoles des distorsions de concurrence insurmontables pour nos productions les plus employeuses.

Le choix des réponses à apporter fait l'objet de nombreuses discussions entre les différents décideurs politiques. Le Président de la République a évoqué les contours d'une mesure de l'ordre de 210 millions d'euros.

La FNSEA, la FNPF, Légumes de France, la FNPHP et la FNSACC s'inquiètent de cette annonce qui visiblement n'est d'ores et déjà pas à la mesure de l'enjeu de l'emploi permanent en production agricole. Pour faire face aux distorsions de concurrence à l'intérieur même de l'Union Européenne, l'heure est au lancement de toute urgence d'une réforme de fond sur le financement de notre protection sociale à travers la TVA sociale.

La FNSEA, la FNPF, Légumes de France, la FNPHP et la FNSACC, rappellent, une nouvelle fois, le plan en trois actes qu'il convient de mettre en œuvre immédiatement :

- ✓ [Une aide d'urgence sur le coût du travail permanent](#)
Dès le 1^{er} janvier 2012, une mesure d'aide d'un euro pour chaque heure travaillée pour l'ensemble des salariés permanents de la production agricole.
- ✓ [La « TVA sociale »](#)
Cette réforme de la protection sociale demandée depuis 1999 permettrait de supprimer les charges patronales.
- ✓ [L'harmonisation sociale européenne](#)
A long terme, l'harmonisation sociale européenne est la garantie de l'absence de distorsions de concurrence sur le coût du travail.

C'est par ces voies que nous pourrions conforter nos entreprises en leur permettant de retrouver de la compétitivité.

¹ FNPF : Fédération nationale des producteurs de fruits

FNPHP : Fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières

FNSACC : Fédération nationale des syndicats agricoles des cultivateurs de champignons